

Nous ignorons évidemment si, en raison de cette lettre, les autorités appliqueront envers nous de nouvelles répressions administratives, ou bien se décideront à organiser notre procès. Quoi qu'il en soit, nous estimons avoir le plein droit de nous adresser aux organisations politiques qui nous ont exclus de leurs rangs par une lettre ouverte qui explique à tous ses membres nos points de vue et les motifs de notre action.

Jacek KURON

Karol MODZELEWSKI